

tain nombre de *Pater* (1). Mais tous doivent mener la vie commune, observer les mêmes jeûnes, chercher par-dessus tout l'esprit de sainte oraison et de dévotion, auquel tout le reste doit se rapporter ; édifier leurs Frères et les gens du monde par leur modestie, leur mansuétude et leur humilité ; enfin éviter toute relation suspecte avec les femmes. Saint François recommande aux prêtres de son Ordre de n'avoir en vue, dans leurs prédications, que la conversion des peuples ; ils leur annonceront les vices ou les vertus, la peine ou la gloire, sans recherche et sans affectation. Il permet à ceux qui s'y sentent appelés, d'aller évangéliser les Sarrasins et les autres infidèles. La pierre angulaire de l'Ordre, la clé de voûte de cet édifice religieux, c'est la pauvreté séraphique. Non seulement, chaque Religieux en particulier renoncera à toute propriété comme dans tous les autres Ordres ; mais l'Ordre lui-même tout entier rejettera d'une manière absolue et à perpétuité toute possession temporelle. C'est là le point capital de la Règle ; et le saint Fondateur y revient sans cesse, afin qu'on ne puisse pas se méprendre sur sa pensée. Mais où prendre des fonds pour nourrir cette multitude de Frères ? Comment pourvoir à leurs besoins de chaque jour ? Saint François ne manque pas de l'indiquer. Prenant modèle sur la Providence, qui, tout en donnant aux petits oiseaux leur pâture, ne les dispense pas d'aller la chercher eux-mêmes, ils veut que ses fils aillent au dehors quêter les choses nécessaires à la vie. " Je défends formellement à tous mes Frères, dit-il, de recevoir n'importe quelle espèce de monnaie, par eux-mêmes ou par l'intermédiaire d'une autre personne. Qu'ils n'aient rien en propre, ni maison, ni terrain, ni quoi que ce soit ; mais se regardant comme des voyageurs et des étrangers en ce siècle, servant le Seigneur dans la pauvreté et l'humilité, qu'ils aillent avec confiance demander l'aumône, et qu'ils se gardent bien d'en rougir, parce que Notre-Seigneur s'est fait pauvre pour nous. C'est là, mes très chers Frères, l'excellence de la très haute pauvreté, qui vous a institués héritiers et rois du royaume des cieux, vous a dépouillés de tout bien terrestre, mais vous a élevés en vertu.

(A continuer)

(1) La couleur des vêtements, le lever de la nuit, le coucher sur la dure, ne sont que de tradition, et sont réglés par des constitutions particulières.